



BON COURAGE POUR 2023

Dans un monde qui part en sucette (guerre en Europe, crise énergétique, crise climatique, destruction des services publics...), le traditionnel échange des meilleurs vœux pour la nouvelle année ressort de plus en plus du vœu pieux.

Et comme cela ne suffisait pas, le gouvernement entend mener la guerre sociale à son apogée en attaquant nos retraites ! Bref, ce début d'année ressemble plus à une veillée d'armes qu'à un parcours de santé. D'ailleurs, le gouvernement semble envisager les choses sous cet angle guerrier puisque [le ministère de l'intérieur a lancé un appel d'offres d'une commande pour 38 millions d'€ de grenades](#) en tous genres (lacrymogènes, assourdissantes...). Gageons que cela ne suffira pas à éteindre la contestation.

Les injustices et inégalités s'accroissent : salaires stagnants, inflation galopante, baisse des allocations chômage, précarité énergétique... les ingrédients pour une belle flambée sociale semblent réunis. À nous de faire bloc, de nous mettre en tas, de descendre dans la rue pour que cette année 2023 devienne un peu plus souriante.



GROSSE AUGMENTATION AU 1^{ER} JANVIER

Compte tenu de l'inflation en cours, le SMIC vient d'être revalorisé au 1er janvier 2023, le pouvoir exécutif se bornant au minimum légal par une augmentation de 1,8 %. En conséquence, le SMIC se situe donc à ce jour à 1 709,28 € bruts mensuels pour un temps plein. Cette misérable hausse conduisait le

salairé minimum de la Fonction publique à être rémunéré en dessous de ce montant. Le gouvernement a donc procédé à une revalorisation du traitement le plus bas : à l'instar du SMIC, l'augmentation retenue est de 1,8 %. De ce fait, le salaire minimum de la Fonction publique correspond à celui versé à l'indice majoré, à savoir 353 contre 352 précédemment, soit 1 712,06 €. Aucun autre salaire n'étant impacté par cette revalorisation (= les grilles indiciaires ne sont pas modifiées), cela signifie un nouveau tassement des grilles pour les agent-es !!!

Avec la CGT, il est urgent de revendiquer l'augmentation du point d'indice et son indexation sur l'augmentation des prix !!! **Sinon, la plupart des agent-es vont commencer et terminer leur carrière au niveau du SMIC. Et en bossant encore plus longtemps si la contre-réforme des retraites de Macron n'est pas repoussée.**

HYPOCRISIE

Qui déclarait lors de sa conférence nationale du 25 avril 2019 à l'issue du prétendu Grand débat national ? : « Franchement, ce serait hypocrite de décaler l'âge de la retraite... Quand on est peu qualifié, quand on vit dans une région qui est en difficulté industrielle, quand on est soi-même en difficulté, quand on a une carrière fracturée, bon courage déjà pour arriver à 62 ans ! C'est ça la réalité de notre pays. On va vous dire : non, non, faut aller jusqu'à 64 ans ! Vous savez déjà plus comment faire à 55 ans ! Les gens vous disent : les emplois, ce n'est plus bon pour vous. C'est ça la réalité... Vous dire : mes bons amis, il faut travailler plus longtemps, c'est le délai légal, ce serait hypocrite ! ».

Vous l'aurez deviné, il s'agit de notre actuel grand timonier.

PERFIDIE

Le gouvernement a compris que plus jamais nous n'aurons une croissance économique durablement forte. Il a fait siennes les hypothèses de plus en plus réduites de croissance de la productivité du travail pour les décennies à venir retenues par le Conseil d'orientation des retraites (COR) .

Comme il n'entend pas remettre en cause la répartition de la valeur ajoutée produite et qu'il assure au contraire de sa volonté à continuer de favoriser les classes possédantes, il n'a plus qu'une solution : contraindre les droits sociaux, contraindre les salaires et stabiliser la part des pensions, donc les diminuer individuellement.